

« PARIS-PLAGE » OU LES ENJEUX DE LA TOURISTIFICATION ENTRE
« FÊTE » ET « SPECTACLE »

[Stéphane Nahrath](#)

Érès | « Espaces et sociétés »

2012/3 n° 151 | pages 155 à 159

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749236230

DOI 10.3917/esp.151.0155

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2012-3-page-155.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



CONTROVERSES



« Paris-Plage » ou les enjeux de la touristification entre « fête » et « spectacle »

Stéphane Nahrath

La préparation du dossier « urbanité et tourisme » publié dans ce même numéro d'*Espaces et Sociétés* aura été l'occasion d'une nouvelle confirmation des positions toujours très tranchées que suscite, au sein des sciences sociales, l'étude des phénomènes touristiques ; ceci à plus forte raison lorsque ce phénomène concerne des espaces urbains. Exemple paradigmatique d'aménagement urbain caractéristique de l'économie événementielle « post-industrielle », l'opération « Paris-Plage » constitue à cet égard une jolie porte d'entrée pour une controverse sur les (supposés) effets sociaux et politiques de la « touristification » et de la « festivalisation » des centres-villes.

Comme le rappellent bien les participants à cette controverse, les promoteurs de « Paris-Plage » poursuivent de manière explicite, depuis sa première édition en 2002, trois objectifs particuliers : *social* (création d'un espace de détente « populaire et convivial » à l'ambiance balnéaire en bord de Seine pour les parisiens qui ne partent pas en vacances), *touristique* (animation ludique et

Stéphane Nahrath, professeur de science politique, UER Tourisme, Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion, Suisse
stephane.nahrath@iukb.ch

événementielle participant de la mise en scène touristique et du positionnement de Paris dans le champ touristique mondial) et finalement, *écologique* (réduction temporaire de la circulation automobile au travers d'une redistribution des droits d'usage sur les berges de la Seine).

Au-delà de ces objectifs officiels, cette opération a suscité dès ses premières réalisations, comme le rappellent également bien nos intervenants, de nombreuses critiques, aujourd'hui bien connues, provenant, d'une part, des intellectuels de la gauche radicale dénonçant une « festivalisation » des espaces publics qui contribuerait à renforcer l'inscription dans l'espace urbain des rapports de domination entre classes et plus précisément l'exclusion des classes populaires du centre-ville et, d'autre part, des partis de droite fustigeant une opération de dilapidation de l'argent public au profit d'une stratégie de légitimation politique de l'équipe municipale en place.

Se positionnant par rapport à ces diverses lignes de front (entre partisans et opposants, à Paris-Plage d'une part, et entre critiques de gauche – radicale – et de droite, d'autre part), les participants à cette controverse proposent, chacun à leur manière, à la fois un retour critique sur cette double ligne de front, mais également un dépassement de celle-ci. En guise d'introduction et sans dévoiler ici trop avant la teneur de leur argumentation, les deux thèses en présence sont en gros les suivantes.

Roger Perrinjaquet, sociologue, consultant en scénographie, professeur titulaire SHSA à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Marseille-Luminy et Ursula Paravicini, architecte EPFL et professeure émérite à la Leibnitz-Universität de Hannover, défendent la thèse, appuyée sur une restitution « de l'intérieur » de l'évolution du dispositif de Paris-Plage (à l'élaboration duquel ils ont participé), selon laquelle la perception actuelle de cette opération serait otage d'une sorte de « seconde nature » de Paris-Plage consistant dans sa récupération à des fins de « communication politique » qui empêcherait une évaluation objective et raisonnée de l'atteinte ou non de ses objectifs initiaux et, au-delà, une véritable pérennisation du dispositif.

De son côté, Philippe Genestier, architecte-urbaniste en chef de l'État et directeur du Laboratoire « Recherches interdisciplinaires ville espace société » (RIVES) à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) de Vaulx-en-Velin propose pour sa part d'interroger l'opération Paris-Plage à partir d'une posture de philosophie politique mobilisant les concepts rousseauistes de « fête » et de « spectacle ». Entre une interprétation de Paris-Plage consistant « à donner le peuple en spectacle à lui-même afin de l'amener à prendre conscience de son identité » dans une perspective de construction d'une communauté politique (concept de « fête »), ou au contraire, une interprétation en termes d'économie de l'événementiel fondée sur une exploitation de l'imaginaire touristique au service du renforcement

de la légitimité des autorités politiques gérant la ville (concept de « spectacle »), Philippe Genestier tranche au final clairement pour la seconde.

Cependant, on pourra encore se demander, au-delà des termes mêmes de ce débat, dans quelle mesure l'émergence de ces différentes controverses (y compris celle que nous publions ici bien sûr) portant sur la touristification des espaces urbains ne contribue pas au total, non seulement à renforcer la plausibilité de la thèse de Michel Lussault sur le tourisme comme « genre commun » (suite à l'infusion, aussi bien de son imaginaire que de ses pratiques, dans un grand nombre d'espaces physiques et de domaines d'activités sociales – et politiques... – de notre vie quotidienne), mais également à reproduire les approches polémiques du tourisme comme « genre commun » sociologique.